

Département des Finances et des Relations Extérieures

Registre foncier

AVIS DE FERMETURE DE BUREAU

En application de la décision du Conseil d'Etat du 14 septembre dernier, le bureau du registre foncier du district de Nyon sera groupé au registre foncier du district de Morges (adresse : Route Ignace Paderewski 2, 1131 Tolochenaz) sous la dénomination Registre foncier de La Côte, avec effet au 1^{er} novembre 2016.

Les opérations de déménagement imposent de fermer le registre foncier de Nyon dès le vendredi 18 novembre prochain (16h.30), et celui de Morges les 21 et 22 novembre uniquement.

Une permanence téléphonique sera toutefois assurée au bureau de Tolochenaz. Pour les notaires, les dépôts d'actes pourront être effectués sur appel préalable.

Dès le mercredi 23 novembre 2016, le nouveau bureau de La Côte, à Tolochenaz, reprendra l'activité courante des deux anciens bureaux.

Nous tenons à vous assurer que nous mettrons tout en œuvre pour que ces opérations n'entraînent qu'un minimum d'inconvénients pour le public, nos partenaires et nos clients.

Le conservateur du registre foncier

Marc Pfeifer